



LISTES DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2023

(Ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 portant sur
la Réforme des règles de publicité)

L'an deux mille vingt-trois, le quatre juillet, à 17h30, le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, à la salle Waquet, après convocation par arrêté du Préfet en date du 28 juin 2023 adressée le 30 juin deux mille vingt-trois, sous la présidence de Monsieur Alexandre AVRIL, Maire.

Étaient présents : 21

M. AVRIL, Maire, Mme COUTAUD, Mme GUYADER, Mme LUNEAU, Mme VIGNEULLE, M. JOUSSET, M. CHENEL, M. BENITO, Adjoint au Maire, Mme DESPONT, Mme CHAPERON, Mme MULLER, M. RUZE, Mme GILLET, Mme LANOIX, M. DALLANÇON, M. FALCOTET, M. CHOLLET, M. MATHO, M. SAUVAGET, M. CHICAULT, Mme SMATEL, Conseillers municipaux.

Absents avec pouvoir : 8

Mme HEDAL donne pouvoir à Mme LUNEAU,
M. AYVAZ donne pouvoir à M. CHENEL,
Mme TEIXEIRA donne pouvoir à Mme COUTAUD,
Mme BAHAIN donne pouvoir à M. CHICAULT,
Mme LEBOUL donne pouvoir à M. JOUSSET
M. PARROT donne pouvoir à M. AVRIL
M. MIANNAY donne pouvoir à Mme CHAPERON
M. TEIXEIRA donne pouvoir M. SAUVAGET

Monsieur Marc SANDRAS, Mme Paritra MADHOW, Mme Anaëlle HOARAU, agents municipaux, assistent à la séance.

Monsieur le Maire ouvre les travaux à 17h30.

Monsieur le Maire procède à l'appel des conseillers. Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Mme COUTAUD est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour.

ELECTIONS

Délibération n°81-2023 - Elections des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants au collège des grands électeurs en vue des élections sénatoriales du 24 septembre 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h10.

LISTE affichée le 07/07/2023

Disponible sur le site internet de la Ville de Salbris :
www.salbris.fr